

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Avis de vacance d'emplois de directeur des soins de la fonction publique hospitalière

NOR : ETSN1128331V

L'avis de vacance d'emplois de directeur des soins publié au *Journal officiel* n° 0233 du 7 octobre 2011, texte n° 82 (NOR : ETSN1127087V) est modifié comme suit :

Il convient d'ajouter les postes suivants :

Directeurs des soins 1^{re} classe

– centre hospitalier du Mans (Sarthe), un emploi de « coordonnateur(trice) général(e) des activités de soins ».

Directeurs des soins 1^{re} et 2^e classe

– centre hospitalier de Saint-Quentin (Aisne), un emploi de « directeur(trice) des soins chargé(e) de la coordination de l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et de l'institut de formation des aides soignants (IFAS) » ;

– centre hospitalier universitaire de Lille (Nord), deux emplois :

– « directeur(trice) des soins »

– « directeur(trice) des soins délégué(e) à la qualité, à la sécurité des soins et à la gestion des risques »

– groupe public de santé Perray-Vaucluse (Paris), un emploi de directeur(trice) des soins « directeur(trice) de l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) » ;

– hôpitaux Saint-Maurice (Val de marne), un emploi de directeur(trice) des soins « directeur(trice) de l'école nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE) »

Peuvent faire acte de candidature :

– les directeurs des soins régis par les dispositions du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié,

– les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emploi d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et au parcours professionnels dans la fonction publique, et justifiant des diplômes et titres exigés pour être recrutés dans le corps de directeur des soins.

Les candidats doivent adresser pour chaque emploi, et dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* (le cachet de la Poste faisant foi), un dossier de candidature qui se compose des éléments suivants :

– une lettre de motivation ;

– les trois dernières fiches de notation ;

– une fiche de candidature (la fiche est à télécharger sur le site du CNG <http://www.cng.sante.fr/>)

Les dossiers de candidature (1 dossier de candidature par établissement demandé) sont à transmettre conjointement au directeur de l'établissement concerné et au Centre National de Gestion à l'adresse suivante : Centre national de gestion, unité de gestion des directeurs des soins, département de gestion des directeurs, immeuble le Ponant, 21 B, rue Leblanc, 75015 Paris.

FICHE DE CANDIDATURE

POSTE DEMANDE : Etablissement :

Fonctions :

A. – INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :

Prénom(s) :
Date de naissance :
Situation familiale :
Adresse personnelle complète :
Téléphone personnel (facultatif) : Portable (facultatif) :
Courriel :
Diplômes :
Actions de formation continue suivies (au cours des cinq dernières années) :
.....
.....
.....
.....

B. – SITUATION PROFESSIONNELLE

Etablissement ou administration d'affectation :
Grade :
Poste et fonctions occupés actuellement :
Déroulement de carrière depuis 2002 (préciser les postes et les fonctions précédemment occupés) :
.....
.....
.....
.....